

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Certification : Management d'une carrière de sportif professionnel

(Dossier 17779)

| Référentiel d'activités Métiers et emplois visés | Référentiel de compétences | Référentiel d'évaluations | |
|--|--|---|---|
| | | Modalités d'évaluations | Critères d'évaluations |
| Métiers au sein d'une organisation sportive (ou d'une collectivité – service des sports, ou d'une société commerciale – prestataire de services sportifs, distributeur d'articles de sport, équipementier) | (1) Compétences de gestion commerciale d'une organisation sportive | | |
| - Assistant chef de produit (missions de benchmarking, de suivi des ventes) - Assistant responsable marketing (missions d'élaboration et de mise en œuvre du mix) | - Mettre en œuvre la politique marketing d'un club ou d'une fédération en matière d'offre de produits et de tarifs pour assurer son développement | Modalités d'évaluation en marketing appliqué au sport professionnel (UE1) <i>Contrôle continu</i> : épreuve écrite portant sur des connaissances et des savoir-faire en marketing appliqué aux organisations sportives (clubs et fédérations, prestataires publics, prestataires commerciaux) – durée 1h | Critères d'évaluation (UE1) - Maîtrise des notions de base en marketing du sport et capacité à les illustrer par des exemples tirés de son propre environnement sportif - capacité à les appliquer à des cas d'organisations sportives - qualité d'expression écrite et de structuration |
| - Agent commercial (missions de prospection, de suivi clientèles) | - Concevoir et mettre en œuvre des actions commerciales et de promotion à court terme pour développer les ventes d'un club ou d'une fédération | | |
| - Merchandiser (missions de mise en avant des produits en magasins, de conseil aux vendeurs) | | | |
| Métiers au sein d'une organisation sportive (ou d'une collectivité – service des sports, ou d'une société commerciale – prestataire de services sportifs, distributeur d'articles de sport, équipementier) | (2) Compétences de communication au sein d'une organisation sportive | | |
| - Assistant communication (missions de mise en œuvre d'un plan de communication, de mix des actions de communications) | - Élaborer et appliquer le plan de communication d'un club ou d'une fédération à moyen terme afin de développer le nombre de ses adhérents et/ou la fréquentation de ses événements | Modalités d'évaluation en communication et sponsoring sportif (UE2, module 1) : Contrôle continu : confection d'un dossier de sponsoring | Critères d'évaluation (UE2, module 1) : - méthode d'analyse des attentes d'un partenaire potentiel (selon une grille : attentes en visibilité/notoriété, en image, en hospitalité, commerciales) ; - pertinence de l'argumentaire (quant à la forme et quant au fond) |
| - Chargé de relations presse - assistant attaché de presse (missions de contacts journalistes, d'organisation des relations presse) | - Élaborer un dossier de recherche de partenaires ; construire un argumentaire à dimensions sportive et économique afin d'optimiser les recettes de sponsoring et de mécénat sportif | | |

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Certification : Management d'une carrière de sportif professionnel

(Dossier 17779)

| Référentiel d'activités Métiers et emplois visés | Référentiel de compétences | Référentiel d'évaluations | |
|---|---|--|--|
| | | Modalités d'évaluations | Critères d'évaluations |
| - Chargé de relations publiques (missions de contacts partenaires, d'organisation des opérations d'hospitalité) | - Optimiser les échanges avec des journalistes de la presse écrite, des radios et des télévisions (sous formes d'interviews) afin de développer une audience médiatique (celle de son organisation sportive et/ou sa propre audience) | Modalités d'évaluation en communication et relations médias (UE2, module 2) : Contrôle continu : confection d'un dossier de préparation d'une interview | Critères d'évaluation (UE2, module 2) : - maîtrise technique de la grille d'interview |
| - Chargé des partenariats (missions de prospection partenaires, de négociation des contrats, de mise en œuvre des partenariats et d'activation) | - Optimiser l'usage des réseaux sociaux pour accroître sa propre notoriété et/ou celle de son organisation, bonifier les images et les e-réputations de chacun | Modalités d'évaluation en communication digitale (UE2, module 3) : Contrôle continu : épreuve écrite - durée 2h | Critères d'évaluation (UE2, module 3) : - maîtrise des notions de base en communication digitale, - capacité à déterminer des objectifs et des cibles de communication, à construire et à transmettre un message, à prévoir et gérer des situations spécifiques (défaite, blessure, crise, etc.) |
| | - Converser en langue anglaise dans un contexte international avec des organisateurs d'événements sportifs, des journalistes et des partenaires économiques afin d'élargir à l'international le capital image et la notoriété de son organisation sportive (et/ou son propre capital) | Modalités d'évaluation en langue anglaise adaptée au métier de sportif professionnel (UE7) : Contrôle continu : épreuve écrite – durée 1h ; épreuve orale – durée 15mn | Critères d'évaluation (UE7): (1) écrit : maîtrise du vocabulaire spécifique et compréhension d'un document en anglais (écrit et/ou audio et/ou vidéo) ; (2) oral : mise en situation professionnelle et capacité à utiliser un vocabulaire spécifique, à dialoguer et argumenter, à s'adapter à l'interlocuteur (collègue, entraîneur, arbitre, président de club, partenaire) |

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Certification : Management d'une carrière de sportif professionnel

(Dossier 17779)

| Référentiel d'activités Métiers et emplois visés | Référentiel de compétences | Référentiel d'évaluations | |
|---|--|---|--|
| | | Modalités d'évaluations | Critères d'évaluations |
| Sportif professionnel salarié d'une organisation sportive (club, fédération, société commerciale) | (3) Compétences juridiques en matière contractuelle | | |
| Sportif professionnel indépendant | - Maîtriser le volet juridique de ses activités de sportif professionnel – notamment les règles essentielles de Droit régulant ses engagements contractuels, afin de mieux défendre ses intérêts économiques | Modalités d'évaluation en matière de responsabilité juridique du sportif professionnel (UE3) : Contrôle continu : épreuve écrite - durée 1h. | Critères d'évaluation (UE3) : - maîtrise des principales notions juridiques - capacité à expliquer et à illustrer ces notions et à proposer des solutions réalisables |
| | - Gérer efficacement son activité professionnelle en appliquant les notions de base du Droit commercial et du Droit des sociétés, afin d'optimiser ses revenus | | |
| | - Valoriser son image régie par la propriété intellectuelle afin de renforcer son pouvoir de négociation (avec des clubs ou des partenaires) | | |
| | - Choisir un statut social adapté à sa situation professionnelle (un contrat de travail salarié vs un statut d'indépendant) afin d'optimiser les conditions économiques de sa carrière | Modalités d'évaluation en matière de statut social du sportif professionnel (UE4) : Contrôle continu : dossier sous forme d'étude de cas | Critères d'évaluation (UE4) : - maîtrise des principales notions statutaires - capacité à les appliquer à une étude de cas concrète et à proposer des solutions réalisables |
| Sportif professionnel salarié ou indépendant | (4) Compétences de gestion financière des revenus du sportif professionnel | | |
| | - Identifier la nature et l'origine de ses différents revenus (assujettis ou non à la TVA) de façon à optimiser ses décisions en matière d'imposition | Modalités d'évaluation en matière de fiscalité du sportif professionnel (UE5) : Contrôle continu : épreuve écrite – durée 2h | Critères d'évaluation (UE5) : - maîtrise des principales notions fiscales, - capacité à les appliquer à une étude cas concrète et à proposer des solutions réalisables |
| | - Optimiser la gestion de son patrimoine en appliquant les notions de rendement, de prévoyance et de risque | Modalités d'évaluation en matière de gestion patrimoniale spécifique au sportif professionnel (UE6) : Contrôle continu : épreuve écrite – durée 1h30 ; dossier sous forme d'étude de cas | Critères d'évaluation (UE6) : - maîtrise des notions de base en gestion des patrimoines, - capacité à les appliquer à l'analyse d'un cas concret et à proposer des solutions réalisables |
| | - Répondre au mieux de ses intérêts à la proposition de placement d'un conseiller financier | | |
| | - Anticiper financièrement une suspension ou un arrêt d'activité professionnelle afin d'être en mesure de pérenniser ses revenus | | |

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Certification : Management d'une carrière de sportif professionnel

(Dossier 17779)

| Référentiel d'activités Métiers et emplois visés | Référentiel de compétences | Référentiel d'évaluations | |
|---|--|---|---|
| | | Modalités d'évaluations | Critères d'évaluations |
| Sportif professionnel salarié ou indépendant | (5) Compétences de gestion de carrière sportive en regard de l'environnement sociétal | | |
| | - Situer son action professionnelle dans le cadre sociétal de la structuration du sport amateur et professionnel en France, et de son évolution, afin de pouvoir planifier sa carrière | Modalités d'évaluation en histoire du sport (UE9, module 1) : Contrôle continu : dossier d'analyse critique d'un article de presse | Critères d'évaluation (UE9, module 1) : - choix du document, - respect des consignes de recherche documentaire, - capacité d'analyse et d'argumentation |
| | - Décider d'options de carrière en tenant compte de la dimension économique du sport (aux niveaux local, national et international) | Modalités d'évaluation en économie et politique appliqué au sport (UE9, module 2) : Contrôle continu : épreuve orale de présentation d'une étude de cas portant sur le modèle économique d'un club – durée 30mn (15mn de présentation, 15mn d'échanges) | Critères d'évaluation (UE9, module 2) : - respect des consignes et efficacité de la présentation, - capacité à expliciter des données et à argumenter selon les différentes échelles d'analyse (du local au national - capacité à débattre et répondre aux questions. |
| | - Décider d'options de carrière en tenant compte des enjeux politiques du sport aux niveaux des collectivités, des États, des grandes institutions sportives internationales | | |
| | - Intégrer à ses décisions de carrière les valeurs de l'éthique sportive (principalement de loyauté vs dopage, violence, tricherie...) comme pouvant influencer sur la carrière | Modalités d'évaluation en matière d'éthique sportive appliquée au sport professionnel (UE 10) : Contrôle continu : construction d'un dossier d'analyse critique d'un article (ou photo, ou vidéo) ; épreuve orale réunissant deux candidats sous la forme d'un débat - durée 30mn (15mn de présentation, 15mn d'échanges) | Critères d'évaluation (UE 10) : - recherche documentaire, respect des consignes, capacité d'argumentation, d'analyse et d'esprit critique ; - choix du thème du débat, respect des consignes, efficacité de la présentation, capacité à expliciter et à répondre aux questions, à se positionner personnellement. |

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Certification : Management d'une carrière de sportif professionnel

(Dossier 17779)

| Référentiel d'activités Métiers et emplois visés | Référentiel de compétences | Référentiel d'évaluations | |
|---|--|---|---|
| | | Modalités d'évaluations | Critères d'évaluations |
| Métiers post-carrière sportive au sein d'une organisation sportive (ou d'une collectivité – service des sports, ou d'une société commerciale – prestataire de services sportifs, distributeur d'articles de sport, équipementier) | (6) Compétences de reconversion professionnelle | | |
| - Chargé d'organisation événementielle | - Élaborer un projet post-sportif ; entreprendre les démarches permettant de valoriser l'expérience et les compétences acquises durant une carrière sportive | Modalités d'évaluation du projet professionnel (UE 8) Contrôle continu : rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel – durée 40mn (20mn de présentation, 20mn d'échanges) | Critères d'évaluation du projet professionnel : (1) Mémoire (25-30 pages + annexes) : respect des consignes de mise en forme et de structuration, recherche documentaire sur le secteur d'activités et le marché de l'emploi, qualités d'analyse en lien avec le projet professionnel (2) Soutenance : qualités d'expression, respect des consignes (gestion du temps) et capacité à répondre aux questions, à développer une réflexion personnelle |
| - Agent commercial d'un prestataire sportif ou d'un équipementier | - Développer un réseau de relations avec les acteurs du sport (en clubs et hors clubs - agents, sponsors, employeurs, administrations) en vue d'une reconversion | | |
| - Chargé de partenariats d'une organisation sportive (club, fédération, organisateur d'événements) | - Planifier son calendrier de sportif à court, moyen et long terme afin de pouvoir anticiper et optimiser une reconversion professionnelle | | |